

MODE D'EMPLOI

Large spectre : blattes, puces, punaises, fourmis, mouches, mites, guêpes.

L'application se réalise à l'aide de générateur de brouillard à froid pour le traitement spatial et par pulvérisation pour les applications sur surfaces. Nettoyer l'équipement d'application à l'eau. Selon le type de local ou de traitement, enlever ou couvrir les denrées alimentaires si nécessaire. L'effet du produit commence quelques minutes après l'utilisation du produit.

Délai de rentrée : attendre 4h avant de faire entrer des hommes ou des animaux dans les locaux.

DOSAGE



Cible	Dilution	Mode d'application	Dose d'application
Ravageurs des denrées stockées blatte, teigne, pyrale, dermeste...	/	Nébulisation	0,04L / 100m ³
Insectes rampants blatte, puce, punaises...	3% 300ml de produit pour 9,7L d'eau	Pulvérisation	1L de produit dilué / 100m ²
Insectes volants mouche, moustique, mite...	1% 100ml de produit pour 9,9L d'eau	Nébulisation	1L de produit dilué / 250m ³

PRÉCAUTIONS

Respecter les précautions d'emploi. Il est recommandé de porter des gants et un masque, de se laver les mains après chaque utilisation. Ne pas respirer les brouillards de nébulisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Stocker dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité, du gel, de la chaleur et de la lumière. Evacuer les personnes et les animaux (y compris les aquariums et terrariums) et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Respecter les surfaces sensibles (ex. vernis). Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer le produit et son emballage conformément à la réglementation locale en vigueur (professionnels : via une filière de collecte des déchets dangereux). Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche
Numéro centre antipoison : +33(0)1 45 42 59 59

Ref. LVR-20011



ACTION CHOC INSECTICIDE LIQUIDE



NOXITHRIN PRO®
Green Rampants Volants



FABRIQUÉ EN FRANCE

INSECTICIDE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Usage professionnel - TP18 (insecticide)

Composition : Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures avec un solvant hydrocarboné 3% (m/m) CAS n° 89997-63-7

Formulation : Insecticide applicable à l'aide d'un appareil de nébulisation à froid, en l'état ou après dilution (KN)

UFI : KK00-XoSD-RooX-S5F4

FABRIQUÉ EN FRANCE



ATTENTION

Contient du Bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébaçate et du Mélange réactionnel de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxy phényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl) propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl) propionyl(oxy)poly(oxyéthylène) H317 : Peut provoquer une allergie cutanée, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, P103 Lire l'étiquette avant utilisation P261 Éviter de respirer les brouillards de pulvérisation, P273 Éviter le rejet dans l'environnement, P280 Porter des gants de protection, P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin, P391 Recueillir le produit répandu, P501 Éliminer le contenu/récipient comme un produit dangereux conformément à la réglementation locale, nationale ou internationale.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire les étiquettes et les informations concernant le produit.

Fabriqué & Conditionné par NOXIMA
64, rue Claude Bourgelat - 60610 LACROIX SAINT OUEN
Tél. : +33 (0)3 44 86 72 60 - Mail : contact@noxima.fr

Numéro de lot et date de péremption : voir sur l'emballage.

1L



EMB : 60159L